



## Pour qui ?

- Toute personne proposant ou distribuant du crédit
- Toutes les personnes devant produire une attestation de formation Loi Lagarde.

## Pré-requis :

Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation spécifique.

Durée : 14H

Prix : 350 €

Public concerné :  
Professionnels

Méthode :  
E-Learning

## Objectifs de la formation :

- Former les stagiaires concernés conformément aux exigences de la loi Lagarde.
- Connaître les règles applicables en matière de publicité commerciale
- Appréhender le cadre juridique du crédit sur le lieu de vente
- Maîtriser les règles juridiques relatives du rachat de crédits
- Connaître les règles de protection des consommateurs-emprunteurs
- Comprendre le cadre applicable aux procédures de surendettement
- Appréhender les relations entre les banques et leurs clients surendettés

## Compétences visées :

- De maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière des crédits à la consommation
- Maîtriser les droits et obligations des intermédiaires et des emprunteurs
- Détecter les facteurs de fragilité des ménages et les points de vigilance lors du montage des dossiers
- Présenter les informations devant faire l'objet d'une explication rigoureuse auprès de la clientèle
- Intégrer l'ensemble des risques liés à l'étude et à la réalisation d'un crédit à la consommation
- Sensibiliser les stagiaires à la prévention du surendettement

Référence :  
APF-LAGARDE-14

\* Exonéré de TVA  
(Art.261.4.4a du CGI)

## Documents remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation Loi Lagarde



# Programme de la formation

Le programme de formation est constitué d'un ensemble de modules d'une durée de 14 heures.

- Les secteurs de la banque et de l'assurance
- Le rôle des banques dans l'économie
- Les acteurs du système bancaire français
- Les différents types de crédits court terme
- Les caractéristiques financières d'un crédit
- Le cautionnement
- Le gage et le nantissement (particulier)
- Le Crédit à la consommation en France
- L'environnement réglementaire du crédit à la consommation
- Caractéristiques financières des crédits à la consommation
- Location avec option d'achat et LLD
- Crédit conso et information de l'emprunteur
- Crédit à la consommation et difficultés
- Étude d'un crédit court terme
- Les fichiers liés au crédit
- L'environnement économique du regroupement de crédits
- L'environnement réglementaire du regroupement de crédit
- Le dossier de regroupement de crédit
- L'analyse d'un regroupement de crédit
- Le surendettement

## Moyens pédagogiques

### Votre principal intervenant



Jean-Michel Pauline,  
créateur et directeur général de Babylon.fr.

Formateur expert

- animateur au Brevet Professionnel de banque
- Ancien maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Ancien consultant au CFPB Lyon
- Ancien consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 2001 gérant de Babylon.fr

Domaines d'expertises :

- Crédits
- Banque-Assurance

## Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques accompagnés :

- de mises en situations
- de cas pratiques
- d'exercices d'application
- de quizzes d'entraînement
- de cas concret

## Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, [babylon.fr](http://babylon.fr) reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide ([support@babylon.fr](mailto:support@babylon.fr)).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

## La formation se déroule ainsi :

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 65 % de bonne réponse pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissance une fiche de synthèse (au format pdf) est téléchargeable.

Une validation des connaissances se fait en contrôle continu à l'aide de plusieurs quizzes dont les questions sont tirées au sort.

## Aspects pratiques

### Modalités d'inscription

Faites-nous parvenir votre demande en utilisant le formulaire adapté sur le site [www.babylon.fr/campus/](http://www.babylon.fr/campus/).

### Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment pour les parcours E-Learning

### Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par **Babylon.fr**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

## Vos référents :

Référent pédagogique : Jean-Michel PAULINE - [jean-michel.pauline@babylon.fr](mailto:jean-michel.pauline@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96

Référent technique : Lionel PARENT - [lionel.parent@babylon.fr](mailto:lionel.parent@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96

Référent administratif : Léa PAULINE - [lea.pauline@babylon.fr](mailto:lea.pauline@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96

## Accessibilité :

Les contenus, fonctionnalités et quiz du module sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (Modules E-Learning sous-titrés).

## Environnement technique :

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir une certaine aisance avec un ordinateur, savoir utiliser internet. Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows (messagerie, navigateur Web, bureautique, pdf ...).

- Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) )

## Durée d'accès au campus :

4 mois d'accès au campus de  
formation en ligne.

